

alors: une description peut-elle être reconnue comme telle uniquement sur la base d'une organisation interne particulière, qui lui serait propre? On peut le supposer. On trouve dans toute description l'idée de liste. Mais cela n'est pas suffisant. Ne considérer que des critères formels -s'ils existent en réalité- réduirait considérablement le champ d'étude que nous propose la description, pour ne considérer que ce que la pratique langagière a momentanément ou fortement "chosifié".

Un locuteur lorsqu'il schématise un objet de description, non seulement, fait voir quelque chose, mais nous instruit également qu'il faut appréhender ce quelque chose à la manière d'un regard posé sur un objet, et de plus, que certains aspects de cet objet nous sont cachés et que d'autres nous sont révélés. Il est donc indispensable d'aborder l'étude de la description en ne considérant pas uniquement l'objet de la description -si cela est possible- mais il nous incombe également d'examiner les opérations discursives qui sont extérieures à la schématisation de l'objet de description et qui nous indiquent:

- 1/ qu'il faut le voir comme possédant les qualités d'une description,
- 2/ sa fonction dans la schématisation.

C'est pour ces raisons que nous avons été conduits à étudier des moments de discours dans lesquels non seulement un objet de discours est schématisé comme un objet de description, mais aussi qui contiennent les traces des opérations indiquant que cet objet doit être considéré comme une description et quelle est sa finalité. Nous appelons *champ descriptif* ces moments discursifs où s'élabore progressivement un donné particulier qui est schématisé comme un objet de description finalisé.

Considérons l'exemple suivant. Il est de nature à mieux faire comprendre notre propos.

Les communautés de chasseurs-cueilleurs du Proche-Orient ont vécu d'importantes mutations entre 1200 et 6000 avant notre ère. Tout d'abord, les groupes se sont étoffés, atteignant souvent 50 à 80 individus, et ont commencé à se sédentariser tout en s'appuyant sur une économie de subsistance très diversifiée puisqu'ils pratiquaient à la fois la chasse, la pêche et la collecte de végétaux. Puis entre 8300 et 7500 av. J.-C., au cours du Néolithique précéramique A, ces communautés ont commencé à cultiver les légumineuses et les céréales, tout en continuant de chasser. C'est au cours du Néolithique précéramique B que l'introduction de moutons et de chèvres domestiques supplante partiellement la chasse. L'élevage du gros bétail ne débutera qu'à la fin du VIIe millénaire. Toutes les zones fertiles du Proche-Orient, vallée de l'Euphrate et du Jourdain, plateau transjordanien et plaine de Damascène, sont maintenant occupées. Et l'amélioration

des conditions climatiques permet même à des groupes de chasseurs-cueilleurs de s'installer dans les déserts du Negev et du Sinai. [BAR-YOSEF, A quoi servaient les murs de Jericho? La Recherche, 1985, no 171, 1285-86].

En soi, il n'est pas évident que cet extrait possède les qualités d'une description. Cependant, lorsqu'on met en évidence les mécanismes de mise en place de cette séquence et, relativement à ceux-ci, sa construction, on est en mesure d'admettre qu'elle a été schématisée non pas comme une explication, mais bien comme l'élaboration d'un objet de description. Cet objet est construit pour un auditoire et dans un but bien déterminé. Il entre dans un projet argumentatif et en constitue une même pièce importante. Non seulement on veut faire voir cet objet, mais on veut le faire voir d'une certaine manière, comme si c'était ainsi qu'il était. Le locuteur schématise un objet qui, à l'analyse, apparaît comme doublement médiatisé:

- 1/ Il est construction du locuteur, construction qui tout à la fois révèle et cache quelque chose.
- 2/ Il est organisé de telle manière que la pensée peut s'y déplacer, mais pas de n'importe quelle manière.

Ofer Bar-Yosef, l'auteur de l'article dont est tiré mon fragment, expose ses raisons de penser la fonction des murs de Jericho comme une protection contre les caprices de la nature. En cela, il s'oppose à la théorie de K. Kenyon qui considère ces murs comme un édifice défensif, ce que rejette bien entendu Bar-Yosef. Une partie de son argumentation va consister à construire un argument-fait: "ce que nous avons appris ces dernières années sur les importantes transformations sociales qu'a connues le Proche-Orient au cours du Néolithique". Nous ne saurions voir les événements du passé. Mais nous savons schématiser des objets de telle manière que l'auditoire auquel ils sont destinés puisse comme les voir avec les yeux de la pensée. Un objet de discours "des transformations sans conflits" est ainsi peu à peu schématisé. Il s'organise dans le discours comme s'il échappait à la subjectivité de celui qui en parle. Et pourtant, la propriété "paisible" que porte cet objet est une qualité construite, voulue et indissociable du projet argumentatif de l'auteur. Cet objet est aussi borné dans le discours. Ici, les paramètres de sa clôture sont les moments où l'objet schématisé est à son tour comme métaschématisé pour devenir un argument dans le processus polémique: d'objet de description, il devient objet fonctionnel dans le processus argumentatif. Dans l'exemple proposé, les interventions du locuteur dans le mouvement argumentatif sont les indices

tout à la fois de la fin et de la finalité de la description.

~~Des liens étroits existent d'ailleurs~~ entre ces régions comme en témoignent les nombreuses convergences perceptibles dans l'art, les rites et pratiques funéraires. *Mais* rien ne prouve, *en revanche*, que de violents conflits soient survenus entre ces communautés.

Dans cet exemple, si l'objet de description peut apparaître comme une construction extérieure au locuteur, un instant du discours où celui-ci semble s'effacer, ou plutôt ne paraître que comme un témoin, cet objet n'en porte pas moins la marque du locuteur, du "schématisateur". L'objet de description est toujours l'expression d'un point de vue. On pourrait dire qu'il y a donc de l'argumentatif déjà à ce niveau, dans la mesure où il n'y a pas de description sans jugement de valeur [GRIZE 1986]. Mais l'objet de description est aussi schématisé de manière à inscrire une donnée qui fasse sens dans le cheminement argumentatif dans lequel il s'installe. A la dimension argumentative interne s'ajoute donc également une visée externe: un argument, et un argument pour un auditoire dans la perspective d'une finalité déterminée.

Installer un objet de description dans le discours, c'est toujours à la fois faire croire et faire voir, voire faire penser que cette chose dont l'objet de description fait état est bien ainsi, tout en le modelant aux fins de l'objectif qu'on se propose d'atteindre.

On se présente moins les choses comme notre oeil les voit que comme notre esprit pense qu'elles sont. [QUEAU 1986: 19]

Décrire, écrivaient Arnauld et Nicole, c'est montrer "quelque connaissance d'une chose par les accidents qui lui sont propres et qui la déterminent assez pour en donner quelque idée qui la discerne des autres" [Port-Royal 1965: 165]. Ce que nous avons dit laisse entendre qu'on ne peut être en total accord avec cette définition. Décrire, c'est produire un objet de discours qui porte certaines propriétés lui assurant d'être accepté comme l'expression, la représentation rapportée et partagée d'une chose, qui en montre quelque connaissance par les accidents qui lui sont (et qu'on veut ou pense lui attribuer) comme propres et qui la déterminent assez pour en donner quelque idée qui la discerne des autres, mais qui ne saurait être étranger au point de vue de celui qui le schématise, de l'auditoire pour lequel il est schématisé, et de la finalité de son élaboration.

Décrire, c'est d'une certaine manière schématiser une "matière", un réel concret, une matière perçue comme stable et dont les parties peuvent comme se voir, et donc être organisées et ordonnées. Restituer

de manière discursive -consciemment ou non- l'illusion matérielle d'une chose réelle (qu'elle le soit effectivement ou non), c'est construire une organisation ordonnée. En associant une structure d'ordre à l'objet de description qu'il construit, le locuteur agit comme s'il parcourait une chose du regard, et cette (dis)simulation ne saurait mieux s'exprimer qu'à travers la construction d'une liste.

On peut tout à fait suivre Johnston dans sa promenade entre Vienne, Prague et Budapest ... une telle promenade est en fait un voyage guidé dans les fondations de notre culture.

La peinture (Klimt, Schiele, Kokoschka), l'économie (Schumpeter), la musique (Mahler, Schönberg), la psychanalyse et la recherche thérapeutique (de Freud à Rank, de Fliess à Breuer ou Krafft-Ebing), le marxisme (Lukacs, Bauer, Max Adler), la philosophie (la liste est infinie: Wittgenstein, Buber, Kraus, Brentano, Husserl, le Cercle de Vienne), la littérature (Musil, Roth, Kafka), la philosophie du droit (Kelsen, Gross) ...

L'objet de description "les fondations de notre culture" apparaît, par énumération et spécifications, très fortement organisé en parties et sous-parties ordonnées. Ce "voyez ce que sont les fondations de notre culture pour Johnston" va être exploité avec humour pour suggérer l'existence d'autres éléments qui, eux aussi, ont participé à l'émergence de notre identité culturelle. C'est également en schématisant une liste que l'auteur parvient à ses fins: "voyez ce que l'on peut savoir par ailleurs".

Faut-il, pour autant se laisser aller à la nostalgie et faire de Vienne un mythe? Johnston ne cède pas à cette tendance, mais il paraît bien pessimiste, ou naïf, ou provocateur, lorsqu'il écrit que "depuis vingt ans, nul pays n'a révélé un philosophe ou un théoricien de la société susceptible, par sa puissance d'innovation, de se poser en rival de Freud, de Husserl, de Wittgenstein, de Kelsen ou de Neurath". Ne serait-ce qu'à Paris, j'avais entendu parler de Sartre, de Lévi-Strauss, de Lacan, de Deleuze, de Merleau-Ponty, de Dumézil, de Thom, de Mandelbrot, de Foucault... [MAGGIRI, Voyage guidé en Cacanie, Libération, 12.3.1986]

## 6. EBAUCHE D'UN CADRE : LES POSTULATS

Il est temps d'organiser les idées directrices qui tout à la fois sont issues [de] et ont été modifiées par cette première réflexion sur la description. Nous les présenterons sous la forme d'une liste de postulats. Ceux-ci, un peu à l'image d'une base axiomatique, inscrivent la signification de termes primitifs, établissent progressivement, à travers les propriétés qu'ils dénoncent, la signification des notions utilisées. Il ne faut donc

pas les considérer comme une liste de propositions strictement ordonnée. Il s'agit d'une liste ouverte et modifiable, qui est l'expression d'une première étape de la recherche.

### POSTULAT I

La schématisation qui consiste en la mise en place des aspects qui structurent un objet de discours et qui le fait appréhender comme un objet de description, constitue un champ descriptif. Le champ descriptif possède les traces d'activités:

- 1/ qui schématisent un objet de discours en ses aspects et l'organisent en une structure traitable;
- 2/ qui installent l'objet dans le discours comme l'expression d'un témoignage;
- 3/ qui indiquent la finalité de cette construction.

### POSTULAT II

Les traces qui permettent l'identification d'un champ descriptif sont de deux sortes:

- 1/ des instructions explicites de lecture :
  - voici une description
  - comme l'a décrit X
  - il a vu
  - ...
- 2/ le type d'organisation des aspects de l'objet de description associé à son mode de construction.

### POSTULAT III

Les activités logico-discursives qui contribuent à la schématisation d'un champ descriptif et de son objet de description sont réglées:

- 1/ par la nature de la finalité de l'objet de description
 

On ne décrit pas de la même manière les troubles qui ébranlent la République Sud-Africaine lorsqu'on tente de justifier la répression du gouvernement de P.W. Botha, ou lorsqu'on dénonce les abus de la politique d'apartheid.
- 2/ par la nature de l'auditoire pour lequel la description est schématisée
 

On ne décrit pas de la même manière les effets de l'hélium à un groupe de physiciens ou à un groupe d'aérostiers.

3/ par la nature de la chose dont l'objet de description fait état

Il semble raisonnable de penser qu'on ne schématise pas un objet de description de la même manière selon que la référence est de nature temporelle, spatiale, concrète, abstraite, etc.

4/ par les représentations du locuteur

Les représentations d'un habitant de Harlem vont conduire à une description de New York vraisemblablement très différente de celle issue des représentations d'un touriste.

#### POSTULAT IV

L'activité discursive associée au champ descriptif schématise l'objet de description en instituant notamment deux propriétés:

- 1/ La spatialité. Il s'agit d'une propriété structurelle de l'objet de description. Elle caractérise l'organisation hiérarchisée et partitive des aspects de l'objet; elle lui confère le caractère d'un espace organisé en parties. Cette organisation qui dépend également des contraintes de la communication, peut être explicitement donnée: au sud, en haut à gauche, avant, après; ou peut être associée à une connaissance partagée du monde: l'homme, sa main... les acteurs, leur danse...
- 2/ La saturation relative. Cette propriété relève de la "densité" des aspects constitutifs de l'objet de description. Cette "densité" doit être suffisamment forte pour donner à voir, mais pas trop riche pour ne pas étouffer ce qu'il faut y voir. Mais en plus de ce principe de pertinence, elle possède un caractère argumentatif. Certains aspects sont révélés, d'autres cachés ou occultés.

#### POSTULAT V

Sinon pour des raisons de saturation relative, il semble n'y voir aucune raison pour épuiser les aspects d'un objet de description. Un objet de description reste toujours ouvert.

#### POSTULAT VI

Par l'intermédiaire du champ descriptif, le locuteur schématise un cadre de référence qui est celui d'un objet de discours spatialisé et saturé relativement, l'objet de description.

L'objet de description est schématisé par rapport à une référence réelle ou fictive. Par cette construction, le locuteur rend préexistant

ce à propos de quoi il construit quelque chose, conférant ainsi à ce qu'il construit un statut de donnée d'observation dont lui (ou quelque observateur) est témoin et qu'il rapporte.

L'objet de description est schématisé comme une référence pour un auditoire et par rapport à une finalité.

#### POSTULAT VII

Le locuteur peut attribuer un nom à l'objet de description. L'inscription de ce nom peut précéder ou clore l'objet de description. La place du nom de l'objet de description peut être un des indices de la fonction de la description.

#### POSTULAT VIII

Un champ descriptif peut être traversé par des procédures discursives telles que

- un raisonnement
- une analogie
- une argumentation
- ...

Ces procédures ont un rôle structurant par rapport à l'objet de description.

Un raisonnement, par exemple, permettra de se déplacer (dans) et de structurer l'objet de description.

Si l'on modifie l'objectif du microscope, cette cellule apparaît dans toute sa complexité: son noyau, ses chromosomes se distinguent clairement. On peut même observer ...

Une analogie permettra d'éclairer certains aspects d'un objet de description.

Ville d'eau, ville de rêve, Venise en automne, comme une femme drapée de soie, offre les mystères d'une beauté fuyante.

Il faut distinguer les procédures qui ont une fonction constitutive de l'objet de description de celles qui, relativement à cet objet, ont une fonction extradéscriptive. Celles-là s'appuient entre autres choses sur l'objet de description, ou sur certains de ses aspects pour atteindre l'objectif qui est visé par le discours.

Une mosaïque de télescopes dans l'espace. Le ciel dans tous ses détails.

Que pouvons-nous espérer? Avec une mosaïque de 1 km, nous obser-

verons plusieurs étoiles presque aussi distinctement que le soleil aujourd'hui: nous y distinguerons des taches analogues à celle du soleil, des champs magnétiques, des enveloppes ou des disques de poussière les entourant. Nous verrons des étoiles doubles, avec des cascades de gaz s'échappant de l'une et tombant sur l'autre en émettant des rayons X. Nous aurons accès à la structure centrale des amas globulaires, inconnue à présent, à celle des galaxies et des quasars aux noyaux fort mystérieux. Les mouvements internes des galaxies proches deviendront observables en trois dimensions, avec l'aide de la spectroscopie, ce qui pourrait amener indirectement à détecter des corps invisibles à quelques années-lumière du soleil.

A Si de telles masses existent -par exemple des trous noirs -elles produiraient en effet une distorsion de la toile de fond des galaxies lointaines, par déflexion gravitationnelle des rayons lumineux.

B Lorsque nous observons un paysage à travers une vitre, ce sont le plus souvent des distorsions du paysage qui attirent notre attention sur la présence d'un défaut local dans le verre de la vitre.

[LABEYRIE, Une mosaïque de télescope dans l'espace, La Recherche, no 16, 1397].

La séquence A, de type raisonnement hypothétique, n'est pas constitutive de l'objet de description "ce que nous pouvons espérer voir avec une mosaïque de télescope", bien qu'elle s'appuie sur l'un de ces aspects, "des corps invisibles à quelques années-lumière du soleil". Quant à la séquence B, de type analogie explicative, elle fait comprendre à sa manière le mécanisme qui permet d'admettre la conclusion possible du raisonnement. Elle ne participe donc pas à la construction de l'objet de description.

Enfin, ces procédures peuvent également apparaître comme objet de description. On sait en effet décrire des raisonnements, des descriptions, ...

#### POSTULAT IX

L'objet de description peut être considéré comme une classe-objet: une classe-objet de description. La structure de cette classe est dominée par une organisation partitive complexe et particulière. Cette organisation possède une très forte similitude avec l'organisation de la classe collective. La classe-objet de description semble même être une des formes de classe-objet qui se fond le plus avec l'interprétation collective.

#### POSTULAT X

Lorsque l'objet de description est abordé comme une classe-objet, on peut observer des ingrédients de nature différente.



- 1/ Il y a des ingrédients individualisés : (ii)
- 2/ Il y a des ingrédients généraux : (ig)  
"... la musique (ig) (Mahler, Schönberg) (ii)..."

- 3/ Il y a des ingrédients de type agrégat-agglomérat: (ia).

A cet égard, il est intéressant de relever le rôle de la métaphore; elle permet d'introduire des agglomérats d'aspects.

"... la racine du mal viennois,..."

#### POSTULAT XI

Le locuteur en utilisant des prédicats organise l'objet en une structure traitable. Ceux-ci participent à l'élaboration de cette organisation et sont à l'origine de trois types de parcours possibles. Il peut s'agir:

- 1/ de parcours de l'objet par espèce, sous-espèces, etc.;
- 2/ de parcours de l'objet selon un principe d'équivalence fonctionnelle;
- 3/ d'un parcours des propriétés de l'objet.

#### POSTULAT XII

Un objet de description n'est pas singularisé par une et une seule propriété "identificatrice" qui subsumerait tous ses aspects.

#### POSTULAT XIII

On observe que la classe-objet de description peut être organisée:

- 1/ à l'aide de révélateurs-générateurs différents qui ouvrent des sous-espaces possibles de la classe;
- 2/ à l'aide de proximité, de voisinage dans le réseau sémantique. Ces proximités peuvent être de deux sortes:
  - des proximités structurelles
  - des proximités d'actions;
- 3/ Par le fait que l'objet de description est inscrit dans une séquence discursive que le locuteur fait reconnaître comme un champ descriptif.

## EPILOGUE

Dans ce qui précède, j'ai beaucoup insisté sur les fondements théoriques qui m'ont permis d'aborder l'étude de la description. Ceci essentiellement pour trois raisons:

Dans un premier temps, je tenais à exposer les notions théoriques utilisées pour conduire ma réflexion.

Je désirais également rappeler que si la logique naturelle est une logique de l'énonciation, elle est aussi une logique de l'objet. Et cette dernière dimension m'importe. On peut donc comprendre la place attribuée ici à la notion d'objet de discours.

Enfin, et de manière corrélative à ce qui précède, je voulais proposer les éléments indispensables à la compréhension du pré-modèle collectif que nous utilisons lorsque nous étudions l'objet de discours comme une classe-objet.

\*\*\*

Mon projet n'était pas uniquement de rappeler les notions fondamentales de la logique naturelle. Cette présentation n'est qu'un préalable à l'étude de la description. La description m'apparaît tout à la fois comme un objet d'interrogation, un champ d'intellection et un moyen de préciser davantage certains aspects de la théorie développée par l'école neuchâteloise.

Comme objet d'interrogation, l'étude de la description nous amènera à proposer une réponse à des questions telles que:

- qu'est-ce une description?
- comment est-elle reconnue?
- quelle est son organisation interne?
- par rapport à quelle finalité est-elle conçue?

Comme champ d'intellection, l'étude de la description s'inscrit dans une perspective épistémologique. Les descriptions jouent un rôle fondamental dans le discours des anthropologues. Par elles, le savant établit ses données sur lesquelles il élabore son édifice théorique. Il s'agira de mettre en évidence les moyens qu'il met en oeuvre pour créer cet objet dans la perspective du développement et de la modification du savoir anthropologique.

Enfin, l'objet de description apparaît être un objet d'étude pri-

vilégié pour quiconque appréhende l'objet de discours comme une classe-objet. Par sa très grande cohésion interne et son apparente autonomie par rapport à celui qui l'énonce, l'objet de description semble être un objet idéal pour appliquer l'hypothèse heuristique que nous faisons en interprétant la classe-objet comme une classe collective.

La réflexion que je viens de développer n'est qu'une ébauche dans cette direction.

Centre de Recherches Sémiologiques  
Faculté des Lettres  
Université de Neuchâtel

Denis MIEVILLE

## PROLEGOMENES A UNE DEFINITION LINGUISTIQUE DE LA DESCRIPTION

\*\*\*\*\*

A partir de textes entiers ou de simples segments textuels, se produit, pour un lecteur (ou un auditeur), un EFFET DE SEQUENCE et un jugement typologique: ce texte ou cette séquence (de n. propositions) est un *récit*, une *explication*, une *argumentation*, une *description*, un *poème* ou encore une *conversation*. En dépit de différences entre, par exemple, une interview à la radio ou dans un journal, un dialogue de théâtre ou de roman, un débat télévisé, etc., un *effet global* permet de distinguer toutes ces manifestations dialogales de séquences narratives ou descriptives. De la même manière, une parabole, un fait divers, un récit oral, une histoire drôle, le récit de la vie de Jeanne d'Arc dans un livre d'histoire, etc. apparaissent comme des manifestations d'un même type englobant bien connu aujourd'hui: le récit.

Etudiant ce dernier type de texte dans ses manifestations les plus diverses et dans des champs théoriques aussi différents que la poétique, la sémiotique, la socio-linguistique, la psychologie cognitive, l'herméneutique ou l'histoire, on a identifié quels *schémas de reconnaissance* amènent à produire et à reconnaître des séquences narratives. J'ai décrit ailleurs ces schémas de reconnaissance de ce qu'on appelle la "super-structure" narrative et les règles d'enchaînement des propositions narratives. De leur côté, les recherches qui se sont développées dans le champ de la psychologie cognitive sur la mémorisation et la compréhension ont démontré que la lecture repose, en grande partie, sur l'application de schémas de reconnaissance. Il convient aujourd'hui d'étendre progressivement la recherche à un plus grand nombre de textes et de séquences textuelles. Le présent travail s'inscrit dans ce mouvement général.

Il me semble que les différentes disciplines qui s'intéressent à la description sont en droit de demander au linguiste les éléments d'une caractérisation des textes (séquences) descriptifs(-ves). Ceci tant au niveau micro-structurel local qu'au niveau macro-structurel global. Dans le premier cas, il s'agit de préciser s'il existe des marques (ou des configurations de marques) linguistiques propres à la description: connecteurs, anaphoriques, déictiques, temps des verbes, indices lexicaux, types de phrases ou de syntagmes, etc. Dans le second cas, il s'agit de se demander si l'on peut ou

non parler de "super-structure descriptive" comme on définit une super-structure narrative. En d'autres termes, la séquence descriptive possède-t-elle des marques superficielles locales et/ou une caractérisation globale, une structure séquentielle?

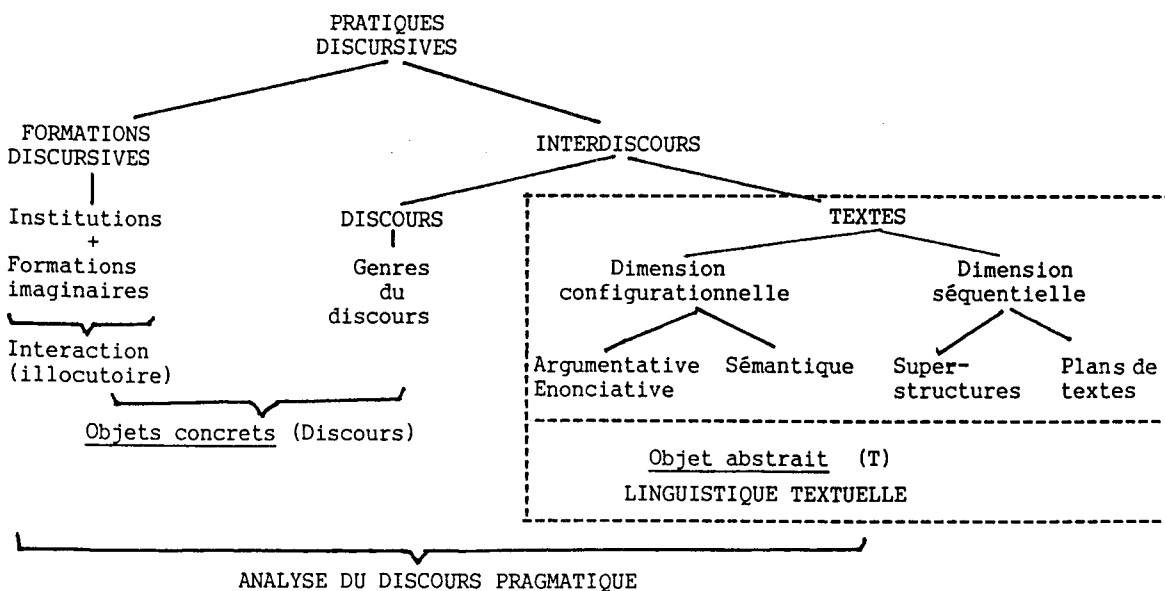
Afin d'examiner ces différents points et d'ébaucher une caractérisation linguistique de la description, je situerai d'abord les limites de la linguistique textuelle en définissant son champ. J'insisterai surtout sur les hypothèses de base qui fondent, selon moi, une démarche de linguistique textuelle. Dans un deuxième temps, à la lumière de ces préalables, j'engagerai un dialogue avec certaines propositions sémiologiques, ceci dans le but d'affiner ma première approche de la description comme type de séquence textuelle. Françoise Revaz, quant à elle, dressera un bilan d'un premier traitement des marques locales de séquences définies globalement comme "descriptives" sur la base de premiers critères séquentiels.

## 1. HYPOTHESE DE BASE POUR UNE LINGUISTIQUE TEXTUELLE

### 1.0 Délimitation du champ

Par rapport à l'analyse de discours (dont R. Robin [1986] dresse un bilan rapide et précis dans le numéro 81 de *Langages*), je définirai ainsi les limites du champ de la linguistique textuelle:

SCHEMA 1



Par ce schéma, je veux signaler brièvement que la linguistique textuelle:

- a) Se définit comme un *champ limité*, sous-secteur d'un plus vaste domaine envisagé par D. Maingueneau [1984] comme par J.-P. Bronckart [1985, voir plus loin la présentation de F. Revaz].
- b) L'INTERDISCOURS (comme espace d'échange entre plusieurs discours, espace de régularité(s) dont les divers discours ne sont que les composants) prime le DISCOURS que je définis trivialement comme *publicitaire, politique, journalistique, religieux, littéraire, scientifique, etc.* Je le relie aux GENRES DU DISCOURS: poème, théâtre, roman comme genres du discours littéraire; sermon, parabole, hagiographie, etc. comme genres du discours religieux; éditorial, fait divers, reportage, etc. comme genres du discours journalistique, etc.
- c) La FORMATION DISCURSIVE est ce système de contraintes de bonne formation à l'intérieur duquel des textes se définissent comme discours: les discours se forment de manière réglée dans l'interdiscours lié à une formation.
- d) Avec le projet de l'analyse de discours: articuler le textuel (redéfini comme (inter)discours) et les formations discursives, on sort de la stricte textualité pour entrer dans le "réseau institutionnel" d'un "groupe" que "l'énonciation discursive à la fois suppose et rend possible" [MAIN=GUENEAU: 13].
- e) Pour moi, introduire *l'illocutoire* en linguistique, c'est ouvrir le champ à un domaine aussi complexe que celui des PRATIQUES DISCURSIVES. En empruntant ce terme à M. Foucault, l'analyse de discours se réfère au "système de rapports" qui, pour un discours donné, règle les places, rôles, positions que peut occuper le sujet de l'énonciation. En ce sens, la *force illocutoire* vient au discours, via l'interaction, dans des formations discursives qui règlent ce qui peut/doit être dit et comment le dire.

La linguistique textuelle se fixe pour objet l'observation de régularités locales comme globales qu'elle n'a pas à mettre en rapport avec les paramètres de l'acte matériel d'énonciation et de l'interaction sociale. Lorsqu'elle touche à ces domaines, elle se fait *pragmatique textuelle* et elle tend à recouvrir le champ de l'analyse de discours en négligeant de construire l'objet abstrait T.

A la lumière de ce découpage des champs, on comprend que la

linguistique textuelle puisse chercher un certain type de régularité(s) séquentielle(s): "*la description*" dans des discours anthropologiques, littéraires, journalistiques ou publicitaires.

### 1.1 HYPOTHESE 1:

L'UNITE D'ANALYSE N'EST PAS LE MORPHEME, NI LA PHRASE,  
MAIS UNE UNITE DE COMMUNICATION-INTERACTION LANGAGIERE:  
LE TEXTE

La langue apparaît dans des situations concrètes (des pratiques engagées dans des formations discursives) sous la forme de produits écrits ou oraux: les textes. Dès 1970, M.A.K. Halliday affirmait nettement que l'unité de base "n'est pas le mot ni seulement la phrase, mais le texte". Les échanges étant le plus souvent de dimension supérieure à la phrase, l'objet de la linguistique textuelle diffère de l'unité P(hrase) classiquement admise en linguistique. T doit être envisagé comme un SIGNE GLOBAL, produit d'une activité symbolique humaine: l'activité discursive. Cette première hypothèse est, à la fois inscrite dans le champ de la réflexion de Bakhtine-Volochinov et de la sémiologie (voir la définition du signe reprise par M.-J. Borel); elle se trouve aussi en germe page 64 des *Problèmes de linguistique générale II* de Benveniste:

Le message ne se réduit pas à une succession d'unités à identifier séparément; ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens ("l'intenté"), conçu globalement, qui se réalise et se divise en "signes" particuliers, qui sont les mots.

Par la suite de mes hypothèses-propositions, j'essaie de préciser cette idée essentielle.

#### • HYPOTHESE DERIVEE 1.1 : LA COMPETENCE TEXTUELLE

La compétence (inter)discursive permet, avec D. Maingueneau, de postuler: chez les énonciateurs d'un discours donné la maîtrise tacite de règles permettant de produire et d'interpréter des énoncés relevant de leur propre formation discursive, et, corrélativement, d'identifier comme incompatibles avec elle les énoncés des formations discursives antagonistes [1984: 13].

A cette compétence qui permet de juger de l'appropriété contextuelle (acceptabilité-recevabilité) d'un discours, s'ajoute une compétence textuelle que les *travaux socio-linguistiques* (W. Labov sur la compétence narrative des enfants des ghettos noirs des Etats-Unis) comme *psycho-cognitivistes* (Fayol [1985] pour une synthèse) permettent de postuler. Cette compétence permet d'assurer les liaisons interphrastiques-interpropositionnelles (la *con-*

nexté), la *cohésion* sémantique-logique comme la *cohérence* argumentative-énonciative d'un texte.

A cette compétence textuelle générale (qui intéresse la grammaire de texte comme la pragmatique), il faut ajouter une compétence textuelle-séquentielle typologique. Il ne semble pas absurde - dans l'état actuel de nos connaissances et dans le cadre qui nous intéresse - de postuler l'existence d'une *compétence descriptive* qui amène les sujets à produire autant qu'à porter des jugements typologiques généralement justes sur ce type de séquence textuelle. Les zones descriptives d'un roman, par exemple, semblent spontanément identifiées par les lecteurs qui savent fort bien les sauter pour retrouver le fil de l'intrigue (donc le narratif proprement dit). C'est ce que décrit Barthes dans *le Plaisir du texte* :

Nous ne lisons pas tout avec la même intensité de lecture; un rythme s'établit, désinvolte, peu respectueux à l'égard de l'intégrité du texte, l'avidité même de la connaissance nous entraîne à survoler ou à enjamber certains passages (pressentis "ennuyeux") pour retrouver au plus vite les lieux brûlants de l'anecdote (qui sont toujours ses articulations: ce qui fait avancer le dévoilement de l'énigme et du destin): nous sautons impunément (personne ne nous voit) les descriptions, les explications, les considérations, les conversations [1973: 20-21].

En insistant, d'une part, sur le fait que ceci ne survient qu'au moment de la lecture et, d'autre part, que l'imprévisibilité du phénomène: "Bonheur de Proust: d'une lecture à l'autre, on ne saute jamais les mêmes passages" [22], sur le fait enfin sur l'auteur "ne peut vouloir écrire *ce qu'on ne lira pas*", Barthes met l'accent sur une *loi pragmatique* qui est à la base de la seconde hypothèse dérivée.

• HYPOTHESE 1.2 : LES COMPETENCES DES CO-ENONCIATEURS  
NE COINCIDENT PAS NECESSAIREMENT

Cette non-coïncidence découle du fait que la compétence textuelle présente des différences (des lacunes?) selon l'âge des sujets, leur degré de scolarisation, mais aussi leur appartenance sociale avec leurs pratiques socio-discursives.

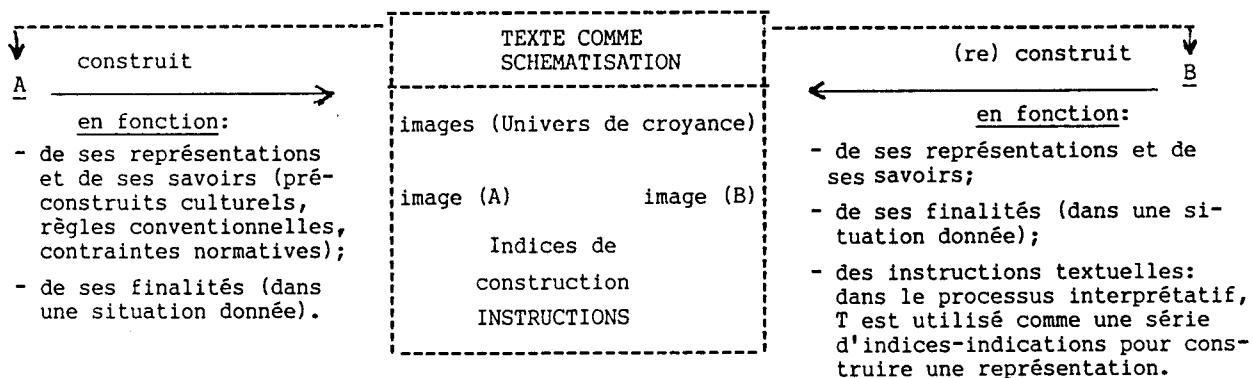
"La compétence du destinataire n'est pas nécessairement celle de l'émetteur", écrit très nettement U. Eco [1985: 67]. Dans la mesure où la compétence descriptive engage des savoirs sur le monde (mondes possibles, univers de croyance) et une compétence lexicale (on le verra plus loin), on n'est pas surpris de voir de nombreux discours thématiser cette loi pragmatique: des acteurs (personnages) du récit viennent ainsi occuper la place de sujet possédant le savoir (descripteur) ou de sujet auquel, par



la description, un savoir est communiqué. Disons surtout que les descriptions, comme *représentations discursives* s'appuient sur des savoirs pour les modifier ou les confirmer (la transformation des "univers de croyance" [Martin] passe par la description au moins autant que par d'autres formes de textes).

Deux hypothèses dérivées doivent encore être signalées: par définition, T est une structure interactive tant à la production (Hypothèse 1.3) qu'à la "réception"-compréhension (Hypothèse 1.4). A ce niveau, les propositions de Bakhtine et celles de la sémiologie se rejoignent. Je ne développe pas ces points aujourd'hui bien connus et me contente de rappeler (en le modifiant en certains points) un schéma proposé par J.-B. Grize qui me permet de considérer -à ce niveau de la réflexion- T comme une schématisation:

#### SCHEMA 2



En résumé et en conclusion de cette première hypothèse et de ses hypothèses dérivées, retenons que penser ainsi le texte permet d'*inscrire la linguistique textuelle sur une base sémiologique*. Ceci me semble particulièrement utile pour aborder la description (tel sera au moins ici l'essentiel de mon propos). Je cite simplement M.-J. Borel [1983]:

La réalité, en tant qu'extérieure au discours ne peut jamais être présentée entièrement dans l'unité locale et momentanée d'une schématisation. Elle est nécessairement l'objet d'opérations de sélection et de réorganisation dont le résultat est fragmenté, partiel.

Ceci correspond parfaitement à la description et, plus largement, à ce que je dirais pour ma part de la façon dont un texte construit une certaine représentation discursive. En ajoutant qu'il n'y a de schématisation que par

et pour quelqu'un (B)\*, on évite la réduction grammaticale du concept de texte. C'est en ce sens que j'oppose "grammaire de texte" et linguistique textuelle, en insistant sur l'importance de cette première hypothèse et de ses hypothèses dérivées.

## 1.2 HYPOTHESE 2 :

T EST UN PRODUIT CONNEXE, COHESIF, COHERENT (ET NON PAS UNE SUITE DE MOTS, PHRASES, PROPOSITIONS OU ACTES D'ENONCIATION SIMPLEMENT JUXTAPOSES).

Comme le soulignait Z.S. Harris lui-même:

Toutes les occurrences de la langue ont une cohérence interne. La langue ne se présente pas en mots ou phrases indépendantes, mais en discours suivi, que ce soit un énoncé réduit à un mot ou un ouvrage de dix volumes, un monologue ou une discussion politique. Les ensembles arbitraires de phrases ne présentent en fait aucun intérêt, si ce n'est pour vérifier la description grammaticale; et il n'y a rien d'étonnant à ce que nous ne puissions pas trouver d'interdépendance entre des phrases ainsi assemblées [1969: 10-11].

Afin de penser la *connexité-cohésion-cohérence* de T, je le définis comme le produit d'une double structuration (2.1), de deux types de représentations (2.2) et d'une double tension (2.3 et 2.4).

• HYPOTHESE DERIVEE 2.1: LA MISE EN TEXTE EST DETERMINEE PAR UNE DOUBLE STRUCTURATION.

- a) *Structuration primaire par le système de la langue* que Benveniste définit comme le plan "sémiotique" de la signifiante.
- b) *Structuration secondaire par la mise en discours*, c'est-à-dire le plan "sémantique" de la signifiante que Benveniste met en rapport avec l'énonciation.

En d'autres termes, comme fait de langue, T ne peut être considéré hors des micro-fonctionnements que la grammaire de texte répertorie un à un. La mise en discours n'est pas un phénomène purement aléatoire, des règles régissent l'ordre des mots, les niveaux intra-phrastique comme inter-phrastique. Selon une belle formule de F. Gadet, il s'agit bien de refuser autant le "mirage d'une langue sans règles" que le "fantasme d'une langue réglée de façon stable et catégorique" [1981: 124].

---

\* "Le micro-univers qu'une schématisation élabore suppose, chez celui qui parle, une représentation de celui à qui il s'adresse et une anticipation de son objectif. Ces représentations vont déterminer en partie le choix des éléments de son discours, choix sur lequel se jouera la réussite ou l'échec de son intervention", D. MIEVILLE *in* BOREL *et.al.* 1983.

Si (a) renvoie aux règles qui permettent de construire les phrases de la langue, (b) amène la linguistique textuelle (qui intègre l'énonciation avec son "appareil formel") à décrire T comme une séquence "réelle", c'est-à-dire dans ce qu'elle a de répétable, mais aussi, constitutivement, d'unique et de non répétable. On retrouve là une dialectique du *même* (a) et de l'*autre* (b), de la *stabilité* et de la *différence* qu'il est indispensable de théoriser.

C. Fuchs a souligné récemment combien la limitation à la phrase, dans le domaine de la construction du sens (signification), pouvait apparaître comme une restriction dommageable:

Bien des ambiguïtés potentielles de phrases isolées ne subsistent pas dans un contexte plus large et, inversement, d'autres ambiguïtés sont engendrées par le tissage progressif des significations au fil du texte [1985: 21].

C'est en ce sens qu'elle peut ajouter:

Le texte est à la phrase ce que la phrase elle-même est au morphème: chacun joue, dans son ordre, le rôle de contexte plus large pour l'unité inférieure, lui permettant d'actualiser certaines de ses potentialités, tout en éliminant d'autres et en en réactivant de nouvelles.

Tout ceci doit toutefois être complété par l'hypothèse dérivée suivante.

- HYPOTHESE DERIVEE 2.2 : LA MISE EN TEXTE EST SOUS LA DEPENDANCE DE DEUX TYPES DE REPRESENTATIONS.

- a) Les unes *relatives à la situation d'énonciation-interaction* engageant des co-énonciateurs. C'est ce que je range, pour ma part, dans la DIMENSION CONFIGURATIONNELLE ou sens en situation, c'est-à-dire, d'une part, de la construction, par T, de représentations discursives et, d'autre part, de l'existence de relations argumentatives.
- b) Les autres *relatives à la catégorie textuelle*, que je redéfinis comme DIMENSION SEQUENTIELLE de la textualité.

Dans cette structure finalisée qu'est T, les dimensions configurationnelle et séquentielle sont absolument complémentaires. Retenons seulement ici que le passage de la séquence à la configuration correspond au passage de la séquence textuelle comme *suite* à la séquence comme *tout signifiant*. Je schématise ainsi cette complémentarité:

connexité cohésion cohérence	}	SEQUENCE CONFIGURATION	{	Plan sémantique (Représentations discursives) Plan argumentatif (Argumentation, énonciation)
------------------------------------	---	---------------------------	---	---